

2.4.2020

## CoSI – Groupe de travail sur la qualité dans l'encouragement de projets (résumé des discussions)

Ce document donne un aperçu des discussions échangées l'année dernière par le groupe de travail de la CoSI sur le thème de la « qualité dans l'encouragement de projets ». L'accent a notamment été mis sur des projets relevant du *vivre ensemble*. Il est destiné à servir de base de réflexion entre les membres de la CoSI.

Thème 1	Questions	Solutions discutées	À éclaircir
<b>Trouver les projets efficaces + Atteindre les personnes intéressées (groupe cible)</b>	Comment trouver les instances responsables et fournisseurs de projets potentiels ?	Une approche proactive : le service spécialisé doit être très bien informé et connecté. Il doit connaître les réseaux, offres, personnes engagées. Procéder activement à des recherches et entretenir les réseaux.	Une approche proactive est-elle possible et ancrée dans le service spécialisé ? Si oui, procédure possible : - Vérifier le matériel d'information. - Planifier le travail (réseau). - Vérifier la disponibilité des ressources.
	Comment informer ?	Être présent-e et mettre à disposition un bon matériel d'information. Privilégier les échanges directs.	
	Comment être présent-e ?	Être présent-e dans des lieux tels que les centres de jeunesse, bibliothèques, espaces sportifs, etc. Les nouveaux médias comme Instagram, etc. sont aussi à prendre en compte.	

### **Conclusion 1 : Trop de projets, trop peu d'argent ? Encourager de manière proactive les demandes de soutien ?**

Une telle démarche réduirait encore les moyens financiers ainsi que la part attribuée à chacun des projets. Les avis divergent :

Oui, encourager

L'intérêt et l'engagement sont autant de signes positifs. Plus ils sont importants, plus grande est la nécessité. Les arguments doivent être repris par les services spécialisés et transmis au monde politique. Il faut communiquer de manière transparente au sujet des possibilités financières.

Non, se limiter

Il est frustrant pour toutes les parties de faire l'effort de soumettre des demandes de soutien si les ressources financières ne sont pas disponibles. Il convient dès lors de savoir quels projets financer ou pas. L'innovation va en pâtir, car les demandes de soutien répétées ont plus de chance d'aboutir.

Thème 2	Questions	Solutions discutées	À éclaircir
<p><b>Soutenir efficacement les instances responsables ainsi que les personnes intéressées</b></p> <p><b>(avant et pendant la mise en œuvre)</b></p> <p>L'accent est mis ici sur les instances responsables plus petites et/ou non structurées. Dans la plupart des cas, le problème concerne l'effort administratif.</p>	<p>Comment le service spécialisé peut-il accompagner les projets, en plus d'apporter son soutien financier ?</p>	<p>Promouvoir l'échange entre les projets.</p> <p>Organiser des formations spécifiques : gestion d'un projet, préparation d'un budget, comptabilité ou autres aspects en lien avec le projet (collaboration, par exemple avec des bénévoles pour la formation continue). Développer les compétences.</p> <p>Proposer l'intégration des instances responsables non structurées dans des structures existantes (par exemple, intégration dans des associations).</p> <p>Permettre de soumettre une demande de projet oralement.</p> <p>Libérer les instances responsables des tâches administratives.</p> <p>Soutenir les communes par le dialogue et proposer des informations qui leur facilitent la tâche.</p>	<p>Vérifier les critères concernant les demandes de soutien : Nos approches sont-elles équitables ? Sont-elles raisonnables ou contiennent-elles des obstacles administratifs importants ?</p> <p>Passons-nous à côté de groupes cibles majeurs ?</p>

**Conclusion 2 :** Les services spécialisés doivent soutenir les instances responsables en ayant pour principal objectif de concrétiser des projets aussi efficaces et prometteurs que possible. S'il existe un besoin ou de bonnes idées et que des personnes engagées sont disponibles, mais que les structures ou ressources font défaut, alors il convient d'être présent-e.

**Pour nous, la qualité dans l'encouragement de projets est synonyme d'écoute et de dialogue, en vis-à-vis.**

Thème 3	Questions	Solutions discutées	À éclaircir
<b>Financement de projets</b>  <b>La qualité des projets</b>  (L'accent est mis sur des projets relevant du <i>vivre ensemble</i> )	Existe-t-il des critères de qualité clairs au sein du service spécialisé ? Et ont-ils été communiqués ?	Les instances responsables ont besoin d'une assurance qualité dès le départ. Si nécessaire, celle-ci peut être développée en collaboration avec le service spécialisé.	La sur-structuration peut être un piège. Éviter autant de charges administratives que possible.
	Les exigences sont-elles réalistes pour les instances responsables et fournisseurs de projets ?	Prendre en charge l'administration (voir les approches de solution ci-dessus).	
	Comment évaluer un projet social, par exemple relevant du <i>vivre ensemble</i> ?	Fixer des objectifs, discuter, examiner le projet.	
	Notre système peut-il financer des projets innovants, nouveaux ou même expérimentaux ?	Examiner en détail l'attribution du financement de soutien au projet. Développer une sensibilité pour les nouvelles idées. Créer de la flexibilité.	

**Conclusion 3** : Les personnes qui sont en contact avec les responsables d'un projet, qui ont identifié les besoins et compris les idées et les objectifs, sont préparées à gérer une demande de soutien ultérieure et peuvent donc mieux évaluer le projet. S'il manque des éléments dans la demande de soutien écrite, la/le spécialiste peut la compléter.

**La sur-structuration pose problème. Trop d'exigences et/ou d'efforts de la part des instances responsables constituent une entrave.** Des exigences administratives élevées et la sur-structuration peuvent freiner l'émergence de nouvelles idées dans le domaine des projets relevant du *vivre ensemble*. Il faut faire preuve de davantage de flexibilité pour permettre aussi à des idées à caractère expérimental de se développer et d'atteindre des instances responsables dotées de structures limitées. Les services spécialisés doivent pouvoir réagir avec sensibilité et faire preuve d'ouverture.



Répartir les fonds d'encouragement: par ex. 2/3 comme jusqu'ici et 1/3 pour les idées expérimentales, innovantes, etc.